**TITRE DE LA COMMUNICATION EN MAJUSCULEs**

**Prénom NOM\*, Prénom NOM\*\*, Prénom NOM\*\*\***

\* coordonnées de l’appartenance institutionnelle comme suit :

Université de Lorraine

LISEC (UR 2310)

\*\* coordonnées de l’appartenance institutionnelle -id.

\*\*\* coordonnées de l’appartenance institutionnelle -id.

***Mots-clés :*** *(maximum 5 mots-clés)*

***Résumé.*** *La taille de ce résumé ne doit pas dépasser une dizaine de lignes. Il est à composer en Times corps 12, italique, interligne simple, sans retour à la ligne.*

Le texte courant est en Times New Roman, corps 12, interligne simple, en justifié, avec marges supérieure et inférieure, de gauche et droite de 2,5 cm.

Les titres sont courts, bien identifiés et ne contiennent pas d’appels de notes. Pas plus de trois niveaux de titres sont utilisés.

Les références complètes sont développées en fin d’article sous forme de liste dans une section intitulée « Références ».

1. **Titre niveau 1**

Le texte courant est en Times New Roman, corps 12, interligne simple, en justifié, avec marges supérieure et inférieure, de gauche et droite de 2,5 cm.

* 1. ***Titre niveau 2***

Le texte courant est en Times New Roman, corps 12, interligne simple, en justifié, avec marges supérieure et inférieure, de gauche et droite de 2,5 cm.

* + 1. *Titre niveau 3*

Le texte courant est en Times New Roman, corps 12, interligne simple, en justifié, avec marges supérieure et inférieure, de gauche et droite de 2,5 cm

**Références**

GO Henri Louis et RIONDET Xavier, 2020, *À côté de Freinet*, 2 vols, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions d’éducation et de formation ».

LECOLLE Michelle (dir.), 2022, « Pluralité dans les expressions nominales », *Verbum*, t. 44, 1, Éditions de l’Université de Lorraine.

IZQUIERDO Marta López, 2020, « De l’autre côté du miroir » [en ligne], *HispanismeS*, 16, Société des hispanistes français. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/hispanismes.820>.

*Université de Lorraine.* Disponible sur : https://www.univ-lorraine.fr/ [consulté le 9 janv. 2022].

**Consignes générales**

Le texte courant est en Times New Roman, corps 12, interligne simple, en justifié, avec marges supérieure et inférieure, de gauche et droite de 2,5 cm.

Les titres sont courts, bien identifiés et ne contiennent pas d’appels de notes. Pas plus de trois niveaux de titres sont utilisés.

Le fichier en format Word (.doc ou .docx) doit être renommé comme suit : Nom-Prénom (exemple : Durand-Jacques.doc). Si deux textes d’un même auteur sont proposés, ajouter une numérotation après le prénom (exemple : Durand-Jacques1.doc; Durand-Jacques2.doc).

Si la communication est l’œuvre de deux auteurs, ajouter le 2° auteur après le 1° (exemple : Durand-Jacques-Martin-Emilie.docx)

Si la communication a plus de deux auteurs, ajouter et al après le 1° auteur (exemple : Martin-Emilie-et-al.docx).

**Consignes formelles**

**Acronymes et sigles**

Les noms complets sont toujours déclinés entièrement une première fois avant d’être substitués à leur forme abrégée. Dans ce cas, on mentionne entre parenthèses le sigle à la suite de la première mention du nom.

L’acronyme (sigle se prononçant comme un mot ordinaire) commence par une majuscule initiale et se termine en bas de casse (par exemple : Unesco).

Le sigle figure en capitales (par exemple : CNRS).

**Notes de bas de page**

Les notes de bas de page sont en Times New Roman 10, interligne simple, justifié sans alinéa, numérotées de 1 à n *à l’intérieur de l’article,* surmontées d’un filet maigre de 2,5 cm[[1]](#footnote-1). L’appel de note dans le texte est en corps 12.

L’appel de note est systématiquement placé après le dernier mot du passage concerné et, le cas échéant, avant le signe de ponctuation.

Les références bibliographiques figurent en fin d’article. Ne pas les mentionner dans les notes de bas de page.

**Citations**

Les citations courtes (moins de quatre lignes) figurent entre guillemets à la française (« … »). S’il y a lieu, on utilise les guillemets à l’anglaise (“… ”) dans un passage déjà entre guillemets.

Les citations longues (quatre lignes et plus) sont extraites du texte, sans guillemets et signalées par un retrait à gauche. Par exemple :

L’humanité ne se développe pas sous le régime d'une uniforme monotonie, mais à travers des modes extraordinairement diversifiés de sociétés et de civilisations ; cette diversité intellectuelle, esthétique, sociologique, n'est unie par aucune relation de cause à effet à celle qui existe, sur le plan biologique, entre certains aspects observables des groupements humains ; elle lui est seulement parallèle sur un autre terrain [Lévi-Strauss, 1952, p. 11].

Toute modification d’une citation (suppression, adjonction, remplacement de mots ou de lettres, etc.) est signalée par des crochets droits : […].

**Iconographie**

Les éléments iconographiques (photographies, dessins, cartes, graphes, etc.) sont intégrés dans le manuscrit aux emplacements souhaités par les auteurs. Chaque élément est centré, suivi d’un titre numéroté, éventuellement d’une légende et impérativement de la source. Les textes sont en Times Roman 12.

**Écriture inclusive**

Les noms de métiers et de fonctions sont féminisés s’il y a lieu et les auteurs et autrices sont invités à utiliser des termes épicènes quand cela est possible, à décliner autant que nécessaire les mots au féminin et au masculin.

Néanmoins, pour des raisons d’accessibilité (notamment pour les personnes atteintes de troubles visuels ou de l’apprentissage), l’emploi du point médian et d’autres formes graphiques d’écriture inclusive est proscrite.

**Enrichissements typographiques**

**Gras et souligné**

Aux seules exceptions des travaux de recherche les nécessitant et des citations contenant ces enrichissements, les caractères gras et soulignés sont proscrits.

**Italique**

L’italique est utilisé pour :

• les titres d’ouvrages, revues, journaux, magazines, films, émissions (radio, télévision…) et oeuvres d’art ;

• les mots, expressions ou passages en langues étrangères (y compris le latin) ;

• les signes, mots ou groupes de mots employés de manière autonyme (par exemple : « Le nom *voiture* est du genre féminin ») ;

• attirer, de manière ponctuelle, l’attention sur un mot ou groupe de mots spécifique (merci de ne pas abuser de cet emploi).

**Majuscules**

Ne prennent pas de majuscule les titres (*monsieur*, *professeur*, *ministre*, *président*…) ou les institutions dans leur désignation factuelle (*conseil général*, *université*, *rectorat*, *académie*…). Les noms d’organismes, d’unités de recherche… ne comportent qu’une majuscule initiale (*Centre national de la recherche scientifique*, *École des hautes études en sciences sociales*, *Centre de recherches politiques*…).

Á la seule exception des sigles, aucun mot ne s’écrit intégralement en majuscules. Les majuscules sont accentuées le cas échéant (*À*, *É*, etc.)

**Noms propres**

Hors références bibliographiques, les noms propres sont en lettres minuscules (à l’exception bien sûr de la majuscule initiale). Dans le texte courant comme dans les notes, les prénoms sont systématiquement développés lors de leur première mention. Ensuite, l’initiale peut suffire.

**Nombres**

Les nombres s’écrivent en toutes lettres jusqu’à dix, au-delà en chiffres arabes. Les chiffres romains sont en capitales et leur usage réservés à ceux strictement nécessaires. Les numéros de siècles sont en chiffres arabes.

**Références biliographiques**

Les références complètes sont développées en fin d’article sous forme de liste dans une section intitulée « Références ». Cette liste est classée par ordre alphabétique des noms d’auteur puis par année, de la plus ancienne à la plus récente.

**Références dans le texte**

La référence courte est indiquée directement dans le texte entre parenthèses (auteur, date, page le cas échéant) à la fin d’une proposition, d’une phrase ou d’une citation : (Cru, 2006, p. 186)

Selon les informations déjà présentes dans le passage concerné, on indiquera : (Cru, 2006, p. 186) ou (2006, p. 186) ou (p. 186)

L’année de publication indiquée est celle de l’édition utilisée et peut être suivie d’une lettre (par exemple : 2006a) si la liste des références contient plusieurs publications du même auteur pour la même année.

S’il y a plusieurs auteurs :

• pour deux auteurs, on indique : (Rouzeau et Flammarion, 2021) ;

• pour plus, on indique le premier auteur suivi de la mention « *et al.* » (en s’assurant que cela ne créé par d’ambigüité avec une autre référence, auquel cas on indique autant d’auteurs que nécessaire) : (Atcho *et al*., 2021).

S’il y a plusieurs références à l’intérieur des mêmes parenthèses, on les distingue par un point-virgule : (Rouzeau et Flammarion, 2021 ; Atcho *et al*., 2021).

1. Note de bas de page en Times New Roman 10 [↑](#footnote-ref-1)